



Figure 2.2
Principales fonctions
des CISSS/CIUSSS

Concrètement, ces CISSS et ces CIUSSS voient à la mise en place des services de santé et des services sociaux sur leur territoire, particulièrement en matière de financement, de ressources humaines et de services spécialisés. C'est dire qu'elles planifient, organisent, coordonnent et évaluent les programmes et les activités, et allouent les ressources nécessaires. Chaque CISSS/CIUSSS a pour objectif d'assurer l'intégration et la continuité des services de même que la cohérence, au sein de son territoire, entre les interventions des professionnels, des groupes et des établissements participants. Ce faisant, il doit s'assurer, comme nous le précisons précédemment, que l'organisation des services de santé tient compte des particularités de la population, des caractéristiques géographiques, socioéconomiques, linguistiques et culturelles de même que des spécificités des établissements de la région (figure 2.2). Comme c'est le cas au niveau national, les centres intégrés comportent une direction régionale de santé publique (DRSP) qui œuvre à la promotion et à la protection de la santé de la population.